

**NOTICE D'INFORMATION
À L'ATTENTION DES
STAGIAIRES
SERVICES DÉCONCENTRÉS**

**Préparation aux épreuves du concours interne
d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe relevant du ministère de l'intérieur
Session 2020**

Sommaire

- Conditions d'admission à concourir	page 1
- S'inscrire à la préparation	page 1
- Préparer l'écrit	page 2
- Préparer l'oral (en cas d'admissibilité)	page 3
- Préparer le dossier RAEP	page 3
- Informations utiles	page 4

CONDITIONS D'ADMISSION À CONCURIR

INSCRIPTION À LA PRÉPARATION

Le concours interne

s'adresse aux fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale comptant au moins un an de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle ce concours est organisé.

La fiche d'inscription devra être :

- complétée dactylographiée par le candidat (numéro de matricule obligatoire)
- visée par le supérieur hiérarchique
- adressée à l'animateur (ou au correspondant de la formation) pour signature

Toute demande d'inscription qui parviendra après le vendredi 18 octobre 2019 ne sera pas prise en compte.

PRÉPARER L'ÉCRIT

NATURE DES ÉPREUVES ECRITES

Rédaction d'une lettre administrative courante ou l'élaboration d'un tableau.

A partir d'un dossier de documents de cinq pages au maximum comportant notamment les indications nécessaires à la rédaction de la lettre ou à la confection du tableau.

OBJECTIF DE LA PRÉPARATION

La préparation à l'épreuve écrite

consiste à renforcer la capacité des participants à répondre aux exigences de l'épreuve écrite portant sur la résolution d'une lettre administrative courante ou en l'élaboration d'un tableau à partir d'un dossier de documents de cinq pages au maximum.

CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION ÉCRITE

Avant toute inscription, il convient de prendre en compte l'investissement personnel nécessaire à la préparation (durée : environ 30 heures)

Une préparation complète à distance est proposée via la plateforme FOR-MI de la sous-direction du recrutement et de la formation (SDRF), depuis internet ou l'intranet du ministère de l'intérieur. Elle comprend un guide de préparation, des modules de méthodologie, de la documentation, une webographie et trois exercices d'entraînement.

Une fois l'inscription à la préparation validée, le candidat recevra un message de confirmation avec les modalités relatives à la connexion à la plateforme e-formation, et un lien vers des tutoriels.

CALENDRIER DES DEVOIRS

Devoir N°	Date de mise en ligne sur FOR-MI	Date limite de dépôt à la correction	Date limite de retour des copies corrigées
1	06/11/2019	22/11/2019	09/12/2019
2	09/12/2019	06/01/2020	21/01/2020
3	21/01/2020	10/02/2020	27/02/2020

PRÉPARER L'ORAL

NATURE DE L'ÉPREUVE ORALE

Entretien avec le jury

visant mettre le candidat en situation professionnelle et est destinée à vérifier son aptitude à accueillir le public, à classer les documents, à présenter les éléments d'un dossier, à recevoir et à restituer des communications téléphoniques, à la gestion d'emplois du temps et à l'utilisation d'un micro-ordinateur de bureau.

Le candidat peut être évalué sur sa connaissance des logiciels courants de bureautique, à savoir un tableur, un traitement de texte. (durée : 30 minutes ; coef. 4)

OBJECTIF DE LA PRÉPARATION

La préparation à l'épreuve orale d'admission

consiste à mettre le candidat en situation professionnelle afin de vérifier son aptitude à accueillir le public, à rassembler, traiter et mettre à disposition des informations de base, statistiques notamment, et utiles, en particulier, aux études et aux évaluations, à classer les documents, à présenter les éléments d'un dossier, à recevoir et à restituer des communications téléphoniques, à la gestion d'emplois du temps et à l'utilisation d'un micro-ordinateur de bureau.

LA PRÉPARATION À L'ÉPREUVE ORALE

(en cas d'admissibilité)

Pour les agents affectés dans les services déconcentrés du ministère de l'intérieur, des préparations à l'épreuve orale sont organisées en local.

Si vous êtes admissible, veuillez vous rapprocher de l'animateur de formation de votre administration.

AIDE À LA CONSTITUTION DU DOSSIER RAEP

Une formation en e-learning est accessible depuis l'intranet ou internet à partir de ce lien <https://eformation.sdrf.drh.interieur.gouv.fr>

Ce module aide le candidat à comprendre l'objectif du dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) et lui permet de travailler à la constitution de son propre dossier.

INFORMATIONS UTILES

Concours

L'inscription à cette préparation ne vaut pas inscription au concours interne

Les candidats doivent s'inscrire au concours interne par :

→ **voie postale à l'adresse suivante :**

27, cours des Petites Écuries – 77185 LOGNES

→ **voie électronique sur le site internet du ministère :** www.interieur.gouv.fr

Il est recommandé de privilégier l'inscription par voie électronique.

ACCOMPAGNEMENT

Tout au long de votre formation vous bénéficierez d'un accompagnement administratif de la part du gestionnaire en charge de la préparation.

Adresse mail gestionnaire : gestionnaire1-prompro@interieur.gouv.fr